## Randonnée pédestre **SAISON 2012 / 2013**



CAF Ile de France 5, rue Campagne-Première 75014 Paris tél: 01 42 18 20 00

http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la semaine de randonnée pédestre N° 13-RW75

Traversée des Bauges-Devant par crêtes et sommets Du 8 au 14 juillet 2013 inclus, soit 7 jours



Accord préalable pour l'inscription : OUI

Nombre maximal de participants : 2+l'accompagnateur Ouverture des inscriptions : le mardi 26 mars 2013

# 1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Michel Thomain

tél.: 06 99 44 88 99 Fixe : 05 59 10 99 73

thomain\_michel@orange.fr

### Programme prévisionnel Montées

1 <sup>er</sup> jour :	Traversée du Grand Colombier d'Aillon 2045m	1160
2 <sup>e</sup> jour :	Traversée de la Dent d'Arclusaz 2041m	1320
3 <sup>e</sup> jour :	Traversée Pécloz-Armenaz-Chamosseran	2220
4e jour :	Alpage d'Orgeval 1760m journée de repos/transition	
5e jour :	Tour de l'Arcalod (cols d'Orgeval et de Chérel)	500
6e jour :	Traversée Trélod-Dent des Portes	1460

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, selon les conditions météorologiques rencontrées sur le terrain ou tout autre évènement de nature à modifier ou interrompre le programme.

Cartes 1:50 000 Massif des Bauges – RANDO éditions

1:50 000 Massif des Bauges – Parc naturel régional – IGN

1:25 000 TOP 25 n° 3432 OT Massif des Bauges- IGN

« sentiers baujus » Yves RAY éditions Caline sentiers Topos

TopoGuide de la FFRP « tours et traversées des Bauges »

#### 3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans glaces et sentiers)

Cotation Difficulté Terrain montagnard moyen à assez difficile

Niveau physique Soutenu +

Type de randonnée En traversée, avec portage restreint

Dénivelé journalier maximal prévu jusqu'à 1400m/jour sauf J3 environ 2220m (en 3 fois)

Rythme d'ascension exigé environ 400 m/h

Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2 Conditions d'hébergement Gîte d'étape

« Les Landagnes » à Ecole-en-Bauges, « l'Albatros » à Jarsy, refuge d'Orgeval

3.3 Participation aux frais Frais fixes d'inscription : 19 €

3.4 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 40 € /jour + navettes = environ 50 € Soit environ 300 € + vivres de course et dépenses occasionnelles (pots, petite restauration).

3.5 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées :

**Voyage :** libre. RdV en gare de Chambéry vers 14 heures Navette pour Ecole-en-Bauges Retour à Chambéry le 14 juillet en fin d'après-midi

### 4. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toute randonnée d'été en moyenne montagne Chaussures avec tige montante et semelle crantée (type vibram) rigide ou semi-rigide. Une paire plus légère pour les approches sur route et pistes forestières

Pas de matériel technique individuel : bâtons de marche télescopiques conseillés Une ou 2 cordes légères, 2 sangles, 2 mousquetons à vis pour la sécurité du groupe

5.3 Nourriture à prévoir : 6 jours de vivres de course, petits achats possibles à Ecole, Carrefour au Chatelard

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, carte d'identité. Prévoir chèques, CB.

#### 6. Réunion préparatoire

Contacter les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

#### 7. Détails supplémentaires / Description de la semaine

Cette semaine est aussi au programme du Club Alpin Français d'Oloron-Sainte-Marie Elle peut être enchaînée avec la première semaine « sommets des Bauges-devant, en étoile autour de Jarsy». et a été construite de manière à ne pas (ou bien très peu) chevaucher les itinéraires précédents ; son programme est par contre plus exigeant sur le plan physique et technique. Les frais d'inscription ne seront exigés qu'une seule fois pour ceux ou celles qui participeront aux 2 séjours.

Le co-voiturage est possible selon les inscrits utilisant leur véhicule personnel pour se rendre sur place et selon leur bon vouloir. Partage des frais selon barême fixé par la FFCAM.